

AVIS DE CONCOURS

La préfecture d'Ille-et-Vilaine organise au titre de l'année 2019 un **concours d'adjoint administratif principal de 2ème classe du ministère de l'Intérieur et de l'Outre-Mer**.

Le nombre de postes offerts pour chacun des concours de recrutement en région Bretagne sera fixé ultérieurement par arrêté ministériel.

Concours externe : ouvert aux personnes de nationalité française et aux ressortissants d'un État membre de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, sans condition de diplôme, ni limite d'âge.

Concours interne : ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière (en activité, en détachement ou en congé parental) comptant au 1^{er} janvier 2019 au moins une année de services civils effectifs.

Calendrier :

Ouverture des inscriptions : lundi 1^{er} avril 2019

Date limite de retrait du formulaire d'inscription : **mardi 30 avril 2019**

- par voie télématique sur le site internet des services de l'État en préfecture de région Bretagne :

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bretagne/Region-et-institutions/Organisation-administrative-de-la-region/Ressources-humaines-et-action-sociale/Les-concours-de-la-fonction-publique>

- auprès de la **Préfecture d'Ille-et-Vilaine - DRHM/BRHRD/Concours AAP2** (préciser interne ou externe) - **3 avenue de la Préfecture - 35026 RENNES Cedex 9**, en joignant une enveloppe (format A4) affranchie au tarif en vigueur pour lettre de 100 g et libellée aux nom et adresse du candidat.

Date de clôture des inscriptions : mardi 30 avril 2019

- **la voie télématique sera privilégiée**. Le candidat devra, au préalable de sa première demande d'inscription, créer un compte d'identification.

- par voie postale, à l'adresse ci-dessus, le cachet de la poste faisant foi. Le candidat joindra une enveloppe timbrée au tarif en vigueur à ses nom et adresse.

Tout dossier incomplet ou mal renseigné sera rejeté.

Epreuves écrites d'admissibilité : **mardi 25 juin 2019** à Rennes

Epreuves d'admission : **lundi 23, mardi 24, mercredi 25 septembre 2019** à Rennes